


Livret des études

PREMIÈRE ANNÉE PHILOSOPHIE



2017-2018

UFR Arts et Sciences Humaines
Université Grenoble Alpes
<http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>



Vous êtes inscrit(e) en première année de licence de philosophie,
à **l'UFR Arts et Sciences Humaines** de l'Université Grenoble Alpes.

L'UFR ARSH regroupe les départements d'histoire, de géographie sociale, de philosophie, d'histoire de l'art et de musicologie dans les bâtiments ARSH1 et ARSH2 où auront lieu la plupart de vos cours.

Ce livret est un petit guide qui vous présente l'essentiel de ce qu'il faut savoir quand on commence des études supérieures.

Gardez-le précieusement!



TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE À L'ARSH EN PHILOSOPHIE	2
VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	4
ORGANISATION DE LA LICENCE DE PHILOSOPHIE	5
CONTROLE DES CONNAISSANCES	6
PREMIERE ANNEE DE PHILOSOPHIE PARCOURS SHA (SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES)	8
Descriptifs des enseignements de philosophie parcours SHA (sciences humaines appliquees)	9
1 ^{er} semestre	9
2 ^e semestre	13
PREMIERE ANNEE DE PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES	17
REGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE	18
TABLEAUX MCC	27

BIENVENUE À L'ARSH EN PHILOSOPHIE

L'enseignement de la philosophie propose aux étudiant.e.s :

- 1) une connaissance disciplinaire qui permet de comprendre les problèmes et les thèses qui constituent l'histoire et l'actualité de la philosophie ;
- 2) des outils interdisciplinaires de lecture et d'analyse, d'argumentation et de synthèse, utilisés dans l'ensemble des domaines du savoir sur lesquels ouvre la philosophie, des sciences (formelles, naturelles et humaines) à la politique en passant par l'art ;
- 3) une culture générale de base et une maîtrise de la langue écrite et orale, en français bien sûr mais aussi en anglais, dans laquelle se fait la réflexion philosophique.

En ce sens, l'enseignement de la philosophie est, d'ores et déjà, un élément absolument déterminant de réussite professionnelle quelle que soit la voie que l'on prenne après la licence : savoir s'exprimer clairement et construire un raisonnement rigoureux, développer son esprit critique, être au fait des questions posées par la société, la science et l'art, voilà des atouts pour trouver un travail ! Le savoir, en effet, est un pouvoir.

La formation de philosophie est assurée, sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés, par des enseignements qui portent notamment sur les domaines suivants : la philosophie pratique (politique, sociale et morale), la philosophie des sciences, la philosophie du langage et l'esthétique, la logique, l'histoire de la philosophie (ancienne, médiévale, moderne, contemporaine). Des cours optionnels permettent également de découvrir d'autres disciplines.

Elle comprend une ouverture sur la professionnalisation à travers un stage effectué en 2e ou 3e année ; les étudiant.e.s peuvent également s'initier, dès la 3e année, à la préparation à la recherche et aux concours de l'enseignement.

Enfin les enseignant.e.s, le personnel administratif et les étudiant.e.s plus ancien.ne.s sont là pour vous accueillir, vous faire découvrir le bâtiment de l'ARSH comme lieu de vie, ainsi que pour vous accompagner dans votre découverte du «métier d'étudiant».

Bienvenue à toutes et tous !

Marlène JOUAN
Directrice du département de philosophie

VOS PREMIERS JOURS À L'UFR ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Toutes les informations complémentaires à votre bonne intégration vous seront données :

- **A l'accueil** de l'ARSH 1 par Mme Coraline MORA.
- **Auprès des étudiants** du BDE qui assureront une permanence pendant plusieurs semaines afin de vous aider dans toutes vos démarches : inscriptions aux options, découverte du campus, vie étudiante...
- **Sur le site de l'UFR** : <http://arsh.univ-grenoble-alpes.fr>

Vous devrez rapidement vous inscrire :

Les étudiants doivent s'inscrire aux UE (Unité d'Enseignement) disciplinaires, aux groupes de TD, aux options (options internes, ETC et sport) uniquement sur Internet, avant le début de chaque semestre. **Pour le premier semestre, ouverture du serveur du 7 au 24 septembre 2017.**

Après saisie informatique des choix d'options, une fiche pédagogique vous sera distribuée lors du premier CM (Cours Magistral). Elle sera à remplir par l'étudiant (**photo obligatoire**) et à rendre **ABSOLUMENT** à votre gestionnaire de scolarité, Dominique NUCCIO, bureau A2 face à l'accueil de l'ARSH, pour vérification et validation.

Que votre inscription soit confirmée ou non, présentez-vous à l'enseignant lors du premier cours.

INFORMATION IMPORTANTE LANGUES : dans le but de compléter la formation et se donner les meilleures chances de poursuite d'études et d'entrée dans le monde professionnel, nous recommandons à tous les étudiants de suivre une deuxième langue vivante pendant tout leur cursus.

Le niveau B2 en langue vivante est requis pour nombre de cursus après la licence, qu'il s'agisse de suivre une formation recherche ou professionnalisante, destinée notamment aux métiers de l'enseignement. Il est aussi souvent exigé pour postuler à des séjours universitaires à l'étranger.

Afin d'atteindre ce niveau, les étudiants sont invités à choisir une langue vivante et garder la même jusqu'à la fin de leur cursus.

NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES A CONNAITRE EN L1 :

- M. **Philippe SALTEL**, directeur de l'UFR.
- M. **Kevin SUTTON**, directeur adjoint de l'UFR.
- Mme **Marlène JOUAN**, directrice du département de philosophie
- Mme **Agnès SOUCHON**, responsable du Centre de ressources
- Mme **Dominique NUCCIO**, secrétaire pédagogique L1 philosophie

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017 / 2018

1^{er} semestre 2017/ 2018

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 4 au vendredi 8 septembre 2017

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : Lundi 18 septembre 2017 au matin
FIN DES COURS : Vendredi 22 décembre 2017 au soir
EXAMENS : Du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 19 janvier 2018

2^e semestre 2017 / 2018

DÉBUT DES COURS : Lundi 22 janvier 2018 au matin
FIN DES COURS : Vendredi 4 mai 2017 au soir
EXAMENS : Du lundi 7 mai 2018 au vendredi 25 mai 2018
2^e session du 1^e et du 2^e semestre à partir du lundi 11 juin 2018

JOURS FÉRIÉS

Mercredi 1^{er} novembre 2017 (**Toussaint**) ; Lundi 2 avril 2018 (**Pâques**) ; Mardi 1^{er} mai 2018 (**Fête du travail**) ; Mardi 8 mai 2018 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 10 et vendredi 11 Mai 2018 (**Ascension**) ; Lundi 21 mai 2018 (**Pentecôte**).

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : Du samedi 28 octobre 2017 à midi au lundi 6 novembre 2017 au matin.
NOËL : Du samedi 23 décembre 2017 à midi au lundi 8 janvier 2018 au matin.
HIVER : Du samedi 17 février 2018 à midi au lundi 26 février 2018 au matin.
PRINTEMPS : Du samedi 14 avril 2018 à midi au lundi 23 avril 2018 au matin.

ORGANISATION DE LA LICENCE DE PHILOSOPHIE

La formation a pour objectif de donner à tous les étudiants une solide culture générale disciplinaire, dont l'expérience montre qu'elle constitue un atout en soi, quel que soit leur devenir ultérieur et un élément déterminant de réussite dans les concours de l'enseignement secondaire.

Elle a pour ambition de mettre l'accent, aussi tôt que possible, sur ce qui constitue, institutionnellement et scientifiquement, le domaine d'excellence du Département de Philosophie : la philosophie du langage et des sciences; la philosophie pratique (morale et politique) ; l'histoire de la philosophie de l'Antiquité à nos jours.

Cette licence vise par ailleurs à proposer des débouchés diversifiés et non pas seulement tournés vers l'enseignement ou la recherche, grâce à la mise en place de parcours pluriels dès la première année de licence, puis à nouveau en master.

Vous êtes inscrit(e) en première année de philosophie, cela signifie que vous vous engagez dans une formation de trois années qui conduit au diplôme de licence mention philosophie, domaine « Sciences Humaines et Sociales ». Elle est validée par un système européen de crédits, appelés ECTS (*European Credit Transfer System*) : la licence complète comporte 180 ECTS, soit 60 crédits par année et 30 crédits par semestre. Votre licence sera donc reconnue dans les universités européennes, et vous pouvez valider des enseignements suivis à l'étranger.

La Licence est organisée en trois années (L1, L2, L3) soit 6 semestres (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

En première année (L1) : parcours bi-disciplinaire de découverte en L1 : Philosophie / Sciences Humaines Appliquées (SHA) avec des enseignements centrés principalement sur la philosophie et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaire, SHA (histoire et géographie sociale)

Ce parcours permet, à ceux qui hésitent entre la philosophie et les sciences humaines appliquées, de les "tester" pendant un semestre ou un an. Ce parcours donne la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter, au second semestre de la première année OU en deuxième année vers une licence SHA (sciences humaines appliquées).

En première année également (L1) : possibilité de faire une double licence « Philosophie / Lettres ».

Cette licence se poursuit en deuxième et troisième année. L'étudiant ayant suivi et validé les trois années de ce parcours obtient une **double licence** : en philosophie et en Lettres.

COMPETENCES VISÉES

Logique, argumentation, capacités d'analyse et de synthèse, méthode et rigueur, aisance rédactionnelle, esprit critique, culture générale, curiosité, autonomie, capacité d'adaptation, travail collectif, etc.

PERMANENCE DES ENSEIGNANTS

Vous pouvez rencontrer vos enseignants en dehors des heures de cours : chaque enseignant tient une permanence dont les horaires se trouvent à l'accueil de l'ARSH. **Venez nous voir !**

CONTROLE DES CONNAISSANCES

CONTROLE CONTINU (CC) :

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez le valider.

En cas d'absence justifiée, l'étudiant se voit attribuer la note 0.

L'absence doit être justifiée par des circonstances exceptionnelles acceptées par le Président du jury sur pièces justificatives.

En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est considéré comme « défaillant » ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la directrice de département peut vous accorder une dispense d'assiduité. En ce cas, vous renoncez aux bénéfices du contrôle continu. Les étudiants boursiers ne peuvent en aucune manière être dispensés. Il n'est pas possible de changer de régime en cours de semestre, sauf cas exceptionnel dûment certifié et agréé par la directrice de département.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2017** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2018** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session principale en fin de chaque semestre et une session de rattrapage (2^e session) au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre. Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez également sur votre adresse mail UGA.

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque UE, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième session d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde session !

LA SECONDE SESSION VOUS OFFRE UNE NOUVELLE CHANCE.

La seconde session offre une deuxième chance aux étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 à l'année. Autrefois appelée « session de rattrapage » elle aura lieu cette année à partir du **11 juin 2018** pour le premier **ET** pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

- 10/20 à l'année = année validée = pas de seconde session d'examens
- Il y a compensation entre le semestre 1 et le semestre 2 ;
- Il y a compensation entre les UE d'un même semestre ; (moyenne des notes affectées de leur coefficient)
- Exemple n° 1 : $UE1=12*6- UE2=8*6 = 10$ - TOTAL= 10/20 = semestre validé
- Exemple n° 2 : Semestre 1 = 8 (ajourné) et Semestre 2 = 12 (admis) TOTAL = 10/20 = année validée
- 10/20 à un semestre = semestre validé = pas de seconde session d'examens

Si le résultat de l'année est inférieur à 10, l'étudiant **DOIT REPASSER** à la seconde session **toutes les UE inférieures à 10 dans le (s) semestre (s) non validé (s)**

La note de la seconde session remplacera la note de la première session (même si elle est inférieure à celle de la session 1).

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, il ne repasse que la matière à laquelle il n'a pas obtenu la moyenne à la première session.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde session. Seul compte l'examen final de la seconde session.

Les résultats sont uniquement consultables via l'intranet de l'UGA (résultats aux examens) dès que possible après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le ! **Aucune réclamation n'est acceptée au-delà d'un délai de 10 jours après publication des résultats.**

PREMIERE ANNEE DE PHILOSOPHIE PARCOURS SHA (SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES)

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE CM	Philosophie politique CM Philosophie générale A CM	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE TD	Philosophie politique TD Philosophie générale A TD		48h TD (2*24h)	6 crédits
UE 3 <i>Coef. 3</i>	SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES	Histoire CM Géographie sociale CM	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 4 <i>coef. 2</i>	METHODOLOGIE	Méthodologie du Travail Universitaire (MTU)		24h TD	4 crédits
UE 5 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE – CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES (voir guide options internes S1 – 2017-2018)			24h CM/TD	3 crédits
UE 6 <i>coef. 2</i>	OPTION D’OUVERTURE (2 options à choisir)			48h CM/TD (2 *24h)	5 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE CM	Histoire de la philosophie CM Philosophie générale B CM	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE TD	Histoire de la philosophie TD Philosophie générale B TD		48h TD (2*24h)	6 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES	Histoire CM Géographie sociale CM	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 10 <i>coef. 2</i>	LANGUE	Anglais		24h TD	4 crédits
UE 11 <i>coef. 1</i>	OPTION INTERNE – CULTURE GENERALE EN SCIENCES HUMAINES (voir guide options internes S2 – 2017-2018)			24h CM/TD	3 crédits
UE 12 <i>coef.2</i>	OPTION D’OUVERTURE (2 options à choisir)			48h CM/TD (2 *24h)	5 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu et/ou d'un examen terminal à la fin de chaque semestre.

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS DE PHILOSOPHIE PARCOURS SHA (SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES)

1^{ER} SEMESTRE

UE1 PHILOSOPHIE CM - 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE (24H CM)

UNE SOCIÉTÉ DU SPECTACLE ?

OLIVIER RAZAC

Le spectacle n'est pas qu'un amusement superficiel et sans conséquences. Il n'est pas une simple succession d'images, de sons, de mouvements que l'on contemple et qui restent en dehors de nous. Le spectacle est un dispositif social qui contribue à nous transformer individuellement et collectivement selon sa forme et ses contenus.

La philosophie s'est toujours intéressée à cette puissance de transformation du spectacle, sous l'angle politique de la forme de la société chez Platon, ou sous l'angle éthique du rapport à soi chez les stoïciens.

Pour autant, notre situation est bien différente. Le développement des médias de masse ou la dissémination des flux d'informations, jusque dans la poche de chacun, nous invitent à reposer la question : la problématique actuelle du spectacle n'est-elle que le prolongement de la problématique classique ou bien possède-t-elle des spécificités et, si oui, lesquelles ?

Pour tenter de répondre à cette question nous suivrons deux pistes : Nous questionnerons d'abord les conséquences de l'industrialisation des modes de production du spectacle sur ses effets sociaux et politiques. Puis nous interrogerons la capacité de ce spectacle généralisé à transformer les individus dans leurs rapports à eux-mêmes et aux autres.

Évaluation : examen terminal sur table en fin de semestre (4h).

Bibliographie indicative

BERNAYS E., BAILLARGEON N., *Propaganda. Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Zones, La Découverte, 2007

BOURDIEU P., *Sur la télévision*, Liber-Raisons d'agir, 1996

DEBORD G., *La société du spectacle*, Folio, 1992

EPICTÈTE, *Manuel*, GF, 1999

HORKHEIMER M., ADORNO T., « La production industrielle des biens culturels », dans *La dialectique de la raison*, Gallimard, Tel, 1983

PLATON, *La République*, Folio essais, 1993 (Livres III et X)

RAZAC O., *L'écran et le zoo*, Denoël, 2002 (Généralement indisponible en édition papier, mais disponible gratuitement en version électronique à cette adresse : www.philoplebe.lautre.net)

❖ PHILOSOPHIE GÉNÉRALE A (24H CM)

LE LANGAGE

DENIS PERRIN

Ce cours est destiné à introduire à quelques grandes problématiques philosophiques relatives au langage. Nous aborderons ainsi successivement les questions suivantes. (1) *Langage, origine et évolution* : quelle est l'origine du langage ? Pourquoi l'espèce humaine possède-t-elle cette capacité ? (2) *Langage et pensée* : comment le langage et la capacité de pensée se rapportent-ils l'un à l'autre ? Le langage constitue-t-il la pensée ? Et seulement la pensée la plus abstraite, ou également la conscience en un sens plus large ? Des capacités de pensée non-linguistiques constituent-elles le langage ?

(3) *Langage et vérité* : le langage est un moyen de représenter des faits, mais comment procède-t-il ? Et quelles sont les normes qui président à la correction de cette représentation ? (4) *La science du langage* : comment constituer une science du langage ? Quelles doivent être ses méthodes ? Et quel est son objet précis ?

Évaluation : examen terminal sur table.

Bibliographie indicative

Fournie lors de la première séance. Une bonne introduction générale à la question est fournie par : P. LUDWIG, *Le langage*, GF Corpus, 2011.

UE2 PHILOSOPHIE TD - 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE TD (24H TD)

PIERRE HIDALGO

Le cours sera consacré à des travaux pratiques portant sur l'analyse critique de documents relatifs à la problématique actuelle du spectacle. Nous aurons ainsi l'occasion de forger collectivement des méthodes d'analyse d'extraits audio-visuels, de documents iconographiques et textuels, représentatifs des questions formelles, éthiques et politiques que soulève notre environnement médiatique saturé.

Évaluation : contrôle continu

❖ PHILOSOPHIE GENERALE A TD (24H TD)

NICOLAS GAY

CHLOE MUTEAU-JAOUEN

Le TD aura deux objectifs. D'une part, approfondir la réflexion initiée durant le CM par la lecture et l'analyse de textes choisis pour leur lien avec les thématiques abordées en CM et les prolongements qu'ils constituent ou les critiques qu'ils apportent. D'autre part, former aux exigences de l'étude de la philosophie (identification et formulation d'une problématique, mise au jour et construction d'une argumentation, analyse de concepts) autour des exercices classiques que sont l'explication de texte et la dissertation.

Évaluation : contrôle continu : les modalités précises seront communiquées lors du premier cours.

Bibliographie indicative

CHOULET P., FOLSCHIED D. et WUNENBURGER J.-J., *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF/Quadrige, 2003.

PERRIN A., *Pratique de la dissertation et de l'explication de texte en philosophie*, Paris, Ellipses, 2007.

UE3 SHA CM (HISTOIRE ET GEOGRAPHIE SOCIALE) - 6 ECTS

❖ HISTOIRE : FAIRE SOCIÉTÉ HIER ET AUJOURD'HUI (24 H CM)

ANNE DALMASSO (CONTEMPORAINE)

NICOLAS MATHIEU (ANCIENNE)

L'objectif de ce cours est de proposer une initiation à la démarche historique en posant une même question - « qu'est-ce que faire société ? » - à deux mondes différents, éloignés dans le temps. Il s'agira donc de découvrir comment se construit la connaissance historique, à partir des sources, de leur contextualisation, et des questions que l'historien leur pose.

Pour « hier » l'exemple analysé sera romain (au sens de monde romain géographiquement et chronologiquement) et cinq thèmes seront abordés : la naissance d'une communauté, la définition d'une hiérarchie sociale théorique, un monde à l'envers (rapports entre libres et non libres), un monde en reflet (représentation de soi et de l'autre), Rome et les autres. Pour « aujourd'hui » on s'intéressera à la notion de « société européenne » au 20^{ème} siècle autour de trois grands thèmes : développement économique et inégalités sociales (la question du capitalisme), hiérarchies sociales et ordres politiques (la question de la démocratie), l'Europe et les autres (colonisations et mondialisations).

Évaluation : examen terminal en fin de semestre

Bibliographie indicative

Histoire ancienne :

Andrea GIARDINA (dir.) *L'homme romain*, Paris, Le Seuil, 1992 (éd. de poche, coll. Point, Histoire)

Paul VEYNE, *La société romaine*, Paris, Le Seuil, 2001 (éd. de poche, coll. Point, Histoire)

Le métier de citoyen dans la Rome républicaine, Paris, Gallimard, 1989 (2^{ème} éd. coll. Tel)

Michel MESLIN, *L'homme romain*, Bruxelles, éd. Complexe, 2001 (1^{ère} éd., Paris, Hachette, 1978).

Histoire contemporaine :

P. GUILLAUME et alii, *Précis d'histoire européenne*, Armand Colin, 2015

Harmut KAEBLE, *Vers une société européenne, 1880-1980*, Belin, 1988

Florence WEBER, *Brève histoire de l'anthropologie*, Flammarion, 2015

Philippe NOREL, *L'histoire économique globale*, Points Seuil, 2013.

❖ **GEOPOLITIQUE DES MONDES ASIATIQUES (24 H CM)**

JEAN-JACQUES BLAIN

Ce cours en s'appuyant sur les enseignements de la classe de terminale vise à approfondir les connaissances des différentes civilisations d'Asie, mettre en évidence le poids du passé dans les rapports de force actuels pour mieux connaître un espace en pleine expansion mais marqué par des tensions et conflits majeurs

Évaluation : examen terminal en fin de semestre

Bibliographie indicative

LANDY (F), *L'Union Indienne*, Editions du temps, 2002.

SANJUAN (T), *La Chine et le monde chinois : une géopolitique des territoires*, Armand Colin, 2010.

DE KONINCK.R, *L'Asie du Sud-Est*, Armand Colin, 2012.

UE4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE (24H TD / 4 ECTS)

PLUSIEURS ENSEIGNANTS DU DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Ce cours vise à faciliter l'intégration des étudiants à l'université et à les accompagner dans l'apprentissage de leur nouvelle autonomie, en particulier à l'égard de l'organisation de leur travail personnel et de l'appropriation des connaissances. 4 séances réparties tout au long du semestre auront lieu en petits groupes de 10 à 15 étudiants, les autres séances se dérouleront en classe entière et vous permettront notamment de vous évaluer en expression française, de vous informer sur le plagiat, de découvrir l'histoire et le fonctionnement de l'institution universitaire, de vous familiariser avec la recherche documentaire, etc.

Évaluation : contrôle continu : rédaction d'une fiche de lecture (sur un ouvrage choisi dans les bibliographies des autres cours) et d'une prise de notes sur un cours, à rendre pour la fin du semestre.

UE5 UE OPTIONNELLE INTERNE – CULTURE GENERALE - 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h TD)

Voir guide des options internes

UE6 OPTION D'OUVERTURE (48H TD / 5 ECTS)

2 options à choisir (voir liste)

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR ARSH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) ou un sport

UE7 PHILOSOPHIE CM - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE (24H CM)

THEORIE ET PRATIQUE DANS LA PHILOSOPHIE ANTIQUE

MICHEL FATTAL

De quelle manière les Anciens se représentent-ils leurs philosophes ? Le philosophe de l'Antiquité est-il un pur théoricien amoureux des idées et des abstractions ou incarne-t-il une sagesse morale et politique visant le « bien vivre » ? Telles sont les questions auxquelles nous essayerons de répondre en envisageant successivement les philosophies d'Héraclite, de Socrate, de Platon et d'Aristote.

Évaluation : examen terminal en fin de semestre

Bibliographie indicative

Les Présocratiques, édition établie par J.P. Dumont avec la collaboration de J.L. Poirier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1988. Cet ouvrage se trouve en « folio » sous le titre *Les écoles présocratiques*.

HERACLITE, *Fragments*, Texte établi, traduit, commenté par M. Conche, Paris, PUF, 1986.

PLATON, *Apologie de Socrate* (trad. L. Brisson), *Le Banquet* (trad. L. Brisson), *Le Phédon* (trad. M. Dixsaut), *La République* (trad. G. Leroux). Toutes ces traductions ont été publiées chez GF Flammarion.

ARISTOTE, *Métaphysique*, Présentation et traduction par M.P. Duminil et A. Jaulin, Paris, GF Flammarion, 2008 ; *Ethique à Nicomaque*, Présentation et traduction par R. Bodéüs, Paris, GF Flammarion, 2004.

Une bibliographie détaillée sera communiquée en cours.

❖ PHILOSOPHIE GENERALE B (24H CM)

LA CULTURE, LES CULTURES

REMI CLOT-GOUDARD

L'objectif de ce cours est de réfléchir au sens et à la pertinence de la notion de culture pour la description de la réalité humaine. Pour cela, on s'attachera à distinguer différentes acceptions du terme et l'on explorera les différents problèmes afférents. On distinguera d'abord un sens ontologique qui renvoie à l'ensemble des activités par lesquels les êtres humains transforment la nature en un monde habitable, mais aussi et surtout se transforment eux-mêmes. On interrogera les liens entre la notion de culture ainsi comprise et celles de progrès et d'éducation, ainsi que sa valeur de marqueur de l'humanité par opposition à l'animalité. On s'intéressera ensuite au sens anthropologique/sociologique du terme, celui dans lequel on parle de la pluralité des cultures, pour s'intéresser à la question du relativisme culturel. Enfin, on s'interrogera sur l'idée d'une « crise de la culture » et sa pertinence pour comprendre certains embarras contemporains.

Évaluation : examen terminal, sous forme de questions de réflexion portant sur le cours.

Bibliographie indicative

Bibliographie indicative (une bibliographie complète et détaillée sera distribuée et commentée en cours) :

ARENDDT, Hannah, *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1989.

BAZIN, Jean, *Des clous dans la Joconde : l'anthropologie autrement*, Toulouse, Anacharsis, 2008.

KAMBOUCHNER, Denis, « La culture », in D. Kambouchner (dir.), *Notions de philosophie, vol. III*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1995.

KANT, Emmanuel, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, dans *Opuscules sur l'histoire*, trad. S. Piobetta, Paris, GF-Flammarion, 1990.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Garnier-Flammarion, 2011.

LEVI-STRAUSS, Claude, *Race et histoire*, Paris, Gallimard, coll. Folio, 2015 (1952).

UE8 PHILOSOPHIE TD - 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE TD (24H TD)

MICHEL FATTAL

Les étudiants pratiqueront devant leurs collègues le commentaire de texte ou répondront à une question relative au thème du cours. Les textes et les sujets seront distribués dès le premier cours.

Évaluation : exposés en cours de semestre et devoir sur table en fin de semestre.

❖ PHILOSOPHIE GENERALE B TD (24H TD)

REMI CLOT-GOUDARD

CHLOE MUTEAU-JAOUEN

L'objectif du TD est d'approfondir l'étude des questions soulevées par le CM à l'aide de lecture d'œuvres courtes ou d'extraits de texte en rapport direct avec le cours. Il s'agira d'apprendre à mobiliser les opérations cardinales d'une lecture philosophique (comprendre un problème, identifier et formuler une thèse, repérer une argumentation, éclaircir des concepts, etc.) et d'apprendre à composer une réflexion à partir de ces lectures.

Évaluation : Contrôle continu obligatoire : exercices et essais. Les modalités précises seront expliquées en cours.

Bibliographie indicative

Des extraits d'œuvres seront distribués en cours.

UE9 SHA CM (HISTOIRE ET GEOGRAPHIE SOCIALE) - 6 ECTS

❖ HISTOIRE (24H CM)

CONTEMPORARY HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA (FROM 1765 TO FERGUSON)

IRÈNE FAVIER

TANGUY MARTIN

This class aims to present the basic historical evolutions of the United States since Independence: the revolution and the process of nation building, the phase of expansion and crisis, the rise of the industry and urban civilization, the imperialist strategy at the turn of the 19th century, the global era, and the post-war era. Apart from these chronological fundamentals, specific sets of questions will also be raised: the position of the USA towards the world, and in particular towards Latin America and the Caribbean; and the issues of race, gender and class within the country itself.

METHOD

Taught in English by two different teachers (one specialized in language and civilization; the other one in history), the objective of this course is to familiarize students with the academic use of a foreign language. The TD will be based on various teaching materials, from audiovisual to textual sources, and on various types of exercises.

Évaluation : Final exam (CM): questions and an essay. TD: oral presentations in class and mid-term exam.

Bibliographie indicative

JENKINS, Philip, *A history of the United States*, Macmillan, 1997 (available at BIBARSH)

BROGAN, Hugh. *The Penguin History of the United States*, London, Penguin Books, 2001.

LACROIX, Jean-Michel. *Histoire des Etats-Unis*, Paris, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2013.

LITERATURE

POWERS, Richard, *The time of our singing*, 2003 (translated on French as *Le temps où nous chantions*, 2006, available in "Poche").

❖ **GÉOGRAPHIE SOCIALE (24H CM)**

GEOGRAPHIE DE L'AMERIQUE LATINE

LAURA PEAUD

L'Amérique Latine est un espace complexe et en constant changement, politiquement, économiquement et socialement. La récente crise politique brésilienne laisse entrevoir les paradoxes de ce continent en mutation profonde, mais modelé par de nombreux paradoxes. Le continent est en particulier soumis à de nombreuses et profondes inégalités (sociales, économiques, politiques, environnementales), qui structurent profondément les territoires latino-américains à toutes les échelles. Le cours magistral visera à comprendre la complexité de ces territoires multiples, en insistant notamment sur les contextes urbains, l'enjeu du droit à la terre, la culture politique des pays latino-américaines. Nous montrerons que ce continent aux multiples facettes est façonné par une culture de l'incertitude et des inégalités. Les travaux dirigés porteront sur des études de cas et donneront à un travail méthodologique sur le commentaire de documents géographiques.

Évaluation :

Contrôle continu : questions de cours sur table + entraînement au commentaire de documents

Examen terminal : commentaire de documents + question de cours

Bibliographie indicative

BATAILLON Cl., DELER J.-P. et THERY H., 1994, *Amérique latine*, tome III de la *Géographie Universelle*, R. Brunet (dir.), Paris, Belin, 2^e édition, 480 p.

DABENE O., 2016, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, collection U.

DABENE, O. et LOUAULT F., 2016, *Atlas de l'Amérique latine*, Paris, Autrement, 96 p.

ROUQUIE A, 1998, *L'Amérique latine. Introduction à l'extrême occident*, Paris, Le Seuil, collection Points, 486 p.

THERY H., 2012, *Le Brésil*, Paris, Armand Colin, collection U, 296 p.

UE 10 LANGUE (24H TD / 4 ECTS)

ROSE DAVIS

TANGUY MARTIN

❖ **SHADES OF HUMANITY**

This course explores various facets of human nature and human society through a wide range of documents touching on philosophy, current events and aspects of the English-speaking world. There is a strong emphasis on developing communication skills while revising and correcting basic grammar, vocabulary and pronunciation.

Evaluation : 100% contrôle continu. 2 oraux (50%) 3 écrits de 30 minutes (50%)

UE11 UE OPTIONNELLE INTERNE – CULTURE GENERALE - 3 ECTS

1 option interne à choisir (24h TD)

Voir guide des options internes

UE12 OPTION D'OUVERTURE (48H TD / 5 ECTS)

2 options à choisir (voir liste)

Possibilité de prendre une option proposée par l'UFR ARSH OU un Enseignement Transversal à Choix (ETC) ou un sport

PREMIERE ANNEE DE PHILOSOPHIE PARCOURS LETTRES

SEMESTRE 1					
UE 1 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE CM	Philosophie politique CM Philosophie générale A CM	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE TD	Philosophie politique TD Philosophie générale A TD		48h TD (2*24h)	6 crédits
UE 3 <i>coef. 2</i>	CULTURE GÉNÉRALE	Voir guide des options internes SH S1 2017-2018		24h CM/TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 3</i>	CULTURE LITTÉRAIRE ET HUMANITÉS	Les genres littéraires Langue et/ou culture antique		48h TD	6 crédits
UE 5 <i>coef. 3</i>	TEXTE ET LANGUE	Lecture littéraire Panorama de la langue française		48h TD	6 crédits
UE 6 <i>coef. 2</i>	LANGUE VIVANTE			24h TD	3 crédits
SEMESTRE 2					
UE 7 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE CM	Histoire de la philosophie CM Philosophie générale B CM	48h CM (2*24h)		6 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	PHILOSOPHIE TD	Histoire de la philosophie TD Philosophie générale B TD		48h TD (2*24h)	6 crédits
UE 9 <i>coef. 2</i>	PROFOR			24h TD	3 crédits
UE 10 <i>coef. 3</i>	CULTURE LITTÉRAIRE ET HUMANITÉS	Les genres littéraires Langue et/ou culture antique		48h TD	6 crédits
UE 11 <i>coef. 3</i>	TEXTE ET LANGUE	Lecture littéraire Approche linguistique des textes		48h TD	6 crédits
UE 12 <i>coef.2</i>	LANGUE VIVANTE			24h TD	3 crédits

Concernant les descriptifs des enseignements de Lettres, voir avec l'UFR LLASIC (Langages, Lettres et Arts du Spectacle, Information et Communication)

REGLEMENT DES ÉTUDES DE PHILOSOPHIE

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2017- 2018

DOMAINE : SHS

DIPLOME : LICENCE NIVEAU : L1, L2, L3

Mention : PHILOSOPHIE

Parcours-type :

L1 *Sciences Humaines appliquées (licence pluridisciplinaire)*

Parcours pédagogiques :

L1 *Lettres*

L2 *Humanités*

Lettres

L3 *Humanités*

Lettres

Régime/ Modalités : (cocher la ou les cases correspondantes)

Régime : formation initiale formation continue

Modalités : présentiel ; enseignement à distance ; convention

alternance : contrat de professionnalisation ou apprentissage

DATE D'ARRETE D'ACCREDITATION PAR LE MINISTERE : 11/07/2016

RESPONSABLE DE LA MENTION : MARLENE JOUAN

RESPONSABLE DE L'ANNEE : MARLENE JOUAN

GESTIONNAIRE : NATHALIE LIAUD

I – Dispositions générales

Article 1 : Objectifs et compétences acquises lors de la formation

La licence a pour objectif de doter les étudiants d'une solide culture philosophique générale, d'une part grâce à la découverte progressive de l'histoire de la philosophie depuis l'Antiquité, d'autre part à travers l'exploration ordonnée des différents champs, problèmes et débats philosophiques, tels qu'ils s'articulent dans les sociétés et les sciences contemporaines. Cette culture générale bénéficie également des autres disciplines des sciences humaines et sociales enseignées à l'UFR ARSH et à l'UGA.

Par ailleurs, la licence ambitionne pour les étudiants la maîtrise de la méthodologie disciplinaire de l'écrit (dissertation et explication de texte), la maîtrise suffisante de l'anglais, l'acquisition de capacités d'analyse, de conceptualisation, de synthèse, d'argumentation, ainsi que le développement de l'esprit critique aussi bien à l'égard des idées des autres que des siennes propres. La maîtrise rigoureuse et fluide de l'expression française, à l'écrit et à l'oral, est perfectionnée tout au long de la formation, tout comme celle des outils numériques de référence. Les compétences ainsi acquises sont des compétences disciplinaires, mais aussi transversales, préparant l'étudiant à l'élaboration de son projet professionnel et à une poursuite d'études en Master.

Article 2 : Conditions d'accès

- Accès en L1, de plein droit pour les étudiants titulaires du baccalauréat ou du diplôme d'accès aux études universitaires
- Accès en L2 ou L3, de plein droit pour les étudiants ayant déjà été inscrits dans cette formation dans une autre université dès lors que la structure des ECTS est compatible.
- Sur avis pédagogique du responsable de la formation d'accueil pour les étudiants ayant entamé une licence dans un autre domaine et/ou une autre mention de formation
- Par validation des études ou des acquis personnels ou professionnels : sur décision individuelle, après examen du dossier par une commission pédagogique de validation

II – Organisation des enseignements

Article 3 : Organisation générale des enseignements

La formation est organisée en : 6 semestres, (2 semestres par an, 30 crédits par semestre)
- divisés en 6 unités d'enseignements par semestre (U.E.) obligatoires ou à choix (obligatoires ou facultatifs)

Volume horaire de la formation par année :

***Parcours Humanités* : L1 : 480 parcours SHA L2 : 480 L3 : 526**

***Parcours Lettres* : L1 : 480 L2 : 528 L3 : 598**

Article 4 : Composition des enseignements

*Se reporter au **Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements** de la formation (Tab. MCC)*

Commentaires sur certains éléments du Tableau MCC :

Langues vivantes étrangères :

Langue enseignée : anglais:

Parcours Humanités :

Volume horaire : L1 : TD : 24h L2 : TD : 24 h L3 : TD : 24 h

obligatoire : S1 __ S2 S3 S5

Parcours Lettres :

Volume horaire : L1 : TD : 48h (langue à choix) L2 : TD : 48h (langue à choix) L3 : TD : 48h (langue à choix)

obligatoire : S1 S2 S3 S4 S5 S6

facultative : S1__ S2 __ S3__ S4__ S5__ S6_

Stage :

obligatoire (nécessaire à l'obtention du diplôme)

optionnel (nécessaire à l'obtention du diplôme lorsqu'il est choisi) en L3

non crédité

Durée : 2 semaines ou 70h

Le stage dans un même établissement d'accueil ne pourra pas excéder 924 h (équivalent à 6 mois à temps plein) par année universitaire en dehors des heures de cours.

Période : Pendant l'année universitaire de la L3 (stage filé ; en dehors des heures d'enseignement)

Modalité :

Tout stage fait l'objet d'une convention. En fonction de la durée, du lieu de stage, il donne éventuellement lieu à gratification par application des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les stages, sauf dérogation du responsable de formation, doivent se dérouler en dehors des enseignements (CM, TD, TP).

Des stages non crédités peuvent, sous condition, être envisagés dans le cadre de la formation en plus des stages prévus au programme, sous réserve qu'ils fassent l'objet d'une restitution et d'une évaluation.

Sous réserve de l'accord pédagogique du responsable de formation, l'étudiant pourra accomplir des stages d'exploration professionnelle, notamment dans le cadre d'un projet de réorientation.

Il est possible de valider une expérience au titre d'un stage via un contrat pédagogique : service civique et expérience professionnelle.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Mémoire/ Rapport de stage/ Projets tuteurés :

- Rapport de stage : A remettre 3 semaines avant la date du jury

- Projets tuteurés : Néant

III – Contrôle des aptitudes et des connaissances

Article 5 : Modes de contrôles

5.1 - Les modalités de contrôle

Se reporter au Tableau de Modalités de Contrôle des Connaissances et Organisation des enseignements (Tab. MCC) joint.

5.2 - Assiduité aux enseignements

Aux cours :	L'assiduité aux CM est attendue, et une absence répétée pourra être sanctionnée lors des jurys
Aux TD :	Toutes les absences devront être justifiées. Au-delà de 2 absences, la note de 0/20 sera attribuée.
Dispense d'assiduité :	Une demande de dispense d'assiduité aux cours peut être accordée par le directeur du département <u>aux étudiants salariés (la demande d'assiduité est partielle et proportionnelle au contrat de travail et peut faire l'objet d'un contrat pédagogiques), inscrits à titre secondaire, hospitalisés ou subissant un traitement médical pour longue maladie, parents d'enfant(s) de moins de trois ans ou cas de force majeure</u> . Les imprimés de dispense doivent être retirés au secrétariat du département et remis pour avis <u>avant le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et le 15 février pour le 2nd semestre</u> .

Article 6 : Validation, compensation et capitalisation

6.1 – Règles générales d'obtention des UE, semestre, année

Année	Moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$ Une année peut être acquise : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacun des semestres qui la composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation annuelle entre ces 2 semestres (moyenne générale à l'année $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Semestre	Moyenne pondérée des UE $\geq 10/20$ Un semestre peut être acquis : <ul style="list-style-type: none">- soit par validation de chacune des UE qui le composent (note $\geq 10/20$),- soit par compensation semestrielle entre ces UE (moyenne générale au semestre $\geq 10/20$) sans note éliminatoire. Il n'est pas possible de renoncer à la compensation semestrielle et annuelle. En

	cas de réussite par compensation, l'étudiant n'est pas autorisé à se représenter en session de rattrapage.
UE	Moyenne pondérée des matières $\geq 10/20$ Si une UE est composée de matières, elle peut être acquise : <ul style="list-style-type: none"> - soit par validation de chacun des matières qui la composent (note $\geq 10/20$), - soit par compensation entre ces matières (moyenne générale à l'UE $\geq 10/20$) sans note éliminatoire.
Matières	Moyenne pondérée des épreuves $\geq 10/20$
Bonification	Valorisation de l'engagement de l'élu.e étudiant.e (extrait du statut de l'élu étudiant voté à la CFVU du 01/12/2016) : Afin de valoriser l'engagement majeur qu'est être élu, l'université met en place une bonification dont le barème est voté en CFVU. Afin d'assurer l'indépendance des élu.es, cette bonification sera accordée à tous les élu.es ayant siégé physiquement au moins à la moitié des conseils et des groupes de travail auxquels ils sont élu.es et/ou nommé.es. Elle n'est pas cumulable avec un ETC valorisant également l'engagement dans les instances de l'UGA.

6.2 – Règle de progression

Principe	L'étudiant doit avoir acquis la L1 pour s'inscrire en L2 et les L1 et L2 pour s'inscrire en L3.
----------	---

6.3- Capitalisation des éléments :

Une UE définitivement acquise ne peut pas être repassée.

En conséquence, les UE et les crédits ECTS correspondants sont définitivement acquis et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
Les matières sans crédits ne sont pas capitalisables.

IV- Examens

Article 7 : Modalités d'examen

7.1 – Modalités d'examen

Organisation d'examen	Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage.
-----------------------	---

	<p>Périodes d'examen :</p> <p>Semestre 1 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 2 session 1: 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 3 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 4 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 5 session 1 : 1^{ère} quinzaine janvier session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p> <p>Semestre 6 session 1 : 1^{ère} quinzaine mai session de rattrapage : 2^{ème} quinzaine juin</p>
<p>7.2 – Absences aux examens</p> <p>En cas d'absence de l'étudiant, les examens ne donnent pas lieu à rattrapage au cours d'une même session.</p>	
<p>Absence aux Contrôles Continus (CC)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de Contrôle Continu (CC) concernée. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) se voient affecter un zéro à l'épreuve de CC, sauf s'il est possible de leur proposer une épreuve de rattrapage. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
<p>Absence aux Examens Terminaux (ET)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée. - Les étudiants en absence justifiée (ABJ) de première session sont considérés comme défaillants à l'examen terminal (ET) concerné. - Les étudiants en absence justifiée * (ABJ) lors de la session de rattrapage se voient affecter un zéro à l'ET concerné. <p>*(Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence).</p>
<p>Article 8 – Organisation de la session 2</p>	
<p>Intervalle entre les 2 sessions</p>	<p>La session de rattrapage est organisée au minimum quinze jours après la publication des résultats de la session initiale (Cf. art. 17 de l'arrêté licence).</p>
<p>Report de note de la session 1 en session 2</p>	<p>Les UE non acquises des semestres acquis ne peuvent pas être repassées.</p> <p>En cas d'échec à un semestre :</p> <p>Les UE dont la note est supérieure ou égale à 10 sont définitivement acquises, aucune matière ne peut être repassée.</p> <p>Si l'UE est composée de matières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les notes des matières, si elles sont acquises, sont automatiquement conservées pour la session de rattrapage,

	<p>Quand une UE, une matière sont repassés, la note de 2^{ème} session remplace celle de 1^{ère} session.</p> <p>Contrôle continu en session de rattrapage :</p> <p>Les notes de contrôle continu ne sont pas reportées en session de rattrapage. Les modalités de contrôle des connaissances de la session de rattrapage sont précisées dans le tableau MCC.</p>
--	---

V- Résultats

Article 9- Jury :

Les décisions du jury, en ce qui concerne les notes et le résultat final, sont définitives et sans appel.

Le jury est souverain et peut, par une délibération spéciale, attribuer ou non des « points-jury » au total de chaque semestre pour permettre à l'étudiant d'obtenir la moyenne requise.

L'étudiant qui constate une erreur dans la retranscription de ses résultats doit le signaler dans les meilleurs délais.

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Périodes de réunion des jurys de semestre :

Semestre 1 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 3 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 4 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 5 session 1 : 1 ^{ère} quinzaine février	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
Semestre 6 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Périodes de réunion des jurys d'année :

L1 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L2 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet
L3 session 1 : 2 ^{ème} quinzaine mai	session de rattrapage : 1 ^{ère} quinzaine juillet

Article 10 : Communication des résultats :

Les résultats sont affichés sur l'ENT

Article 11 : Redoublement	
Redoublement	<p><u>Licence</u> : Le redoublement d'une année est de droit sous réserve du respect des procédures d'inscription de l'université.</p> <p>Les UE porteuses de crédits ECTS sont définitivement acquises et doivent être prises en compte pour le redoublement. Elles ne peuvent pas être repassées. Les notes obtenues pour les matières d'une UE peuvent être conservées d'une année sur l'autre pour une durée maximale de deux ans, sur décision de l'équipe pédagogique.</p>
Crédit acquis par anticipation	<p>Un étudiant ajourné de L1 ou L2, qu'il ait obtenu ou non au moins un des deux semestres de l'année considérée, peut suivre à sa demande quelques UE ou matières de niveau supérieur, moyennant accord des différents responsables pédagogiques concernés et respect des deux règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre d'ECTS suivis au cours d'un semestre (enseignements de l'année en cours + enseignements suivis par anticipation) ne peut pas dépasser 30 ; - un semestre entier ne peut pas être validé par anticipation. <p>Cette autorisation fait l'objet d'un contrat pédagogique signé à minima par l'étudiant et les deux responsables du parcours dans lequel l'étudiant redouble et du parcours de niveau supérieur.</p> <p>Il est également possible pour l'étudiant redoublant d'effectuer un stage non crédité, en relation avec son cursus, sous réserve d'accord de l'équipe pédagogique et que le règlement d'études le prévoie.</p>
Article 12 : Admission au diplôme	
12.1- Diplôme final de Licence	
	<p><i>Est déclaré titulaire de la Licence, l'étudiant qui a validé la L1, la L2 et la L3 séparément.</i></p> <p><u>Règle de calcul de la note de licence</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - moyenne des notes des semestres 5 et 6
12.2- Règles d'attribution des mentions	
Mention	<p>Moyenne générale, qu'elle soit obtenue en session 1 ou en session 2</p> <p><i>Passable : ≥ 10 et < 12</i></p> <p><i>Assez Bien : ≥ 12 et < 14</i></p> <p><i>Bien : ≥ 14 et < 16</i></p> <p><i>Très Bien : ≥ 16</i></p>
12.3- Obtention du diplôme intermédiaire	
DEUG	<p>L'étudiant devra avoir acquis d'une part la L1 et d'autre part la L2.</p> <p>La note du DEUG sera la moyenne des semestres de L1 et de L2.</p>
12.4- Délivrance du Supplément au diplôme	
	<p>Le supplément au diplôme est délivré sur demande de l'étudiant.</p>

Article 13 : Déplacements

Les étudiants pourront dans le cadre de leur scolarité être amenés à effectuer certains déplacements, si besoin est, à l'aide de leur véhicule personnel, pour participer à des activités à l'extérieur des locaux de l'université.

Article 14 : Etudes dans une université étrangère

Les étudiants de L3 ont la possibilité de passer un semestre ou 1 année à l'étranger dans le cadre des conventions d'échange proposées dans leur discipline en lien avec le service des relations internationales de l'UFR.

Article 15 : Dispositions pour les publics particuliers**Etudiants sportifs de haut niveau :**

En référence à la Charte du sport de Haut niveau entre les établissements d'enseignement supérieur du site universitaire Grenoble Alpes, le statut d'Etudiant Sportif de Haut Niveau permet de bénéficier d'aménagements scolaires, notamment : étalement des études, choix prioritaire de groupes TD et TP, soutien pédagogique, autorisation d'absences, supports associés en cas d'absence, conservation de notes, sessions spéciales d'examens, notation sport spécifique dans les filières d'études concernées, aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Chaque étudiant SHN bénéficie de l'accompagnement d'un enseignant tuteur, choisi dans l'équipe pédagogique de la composante. Ces aménagements font l'objet d'un accord écrit entre l'étudiant concerné et l'enseignant tuteur.

Etudiants en situation de handicap :

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'une adaptation de la nature de l'épreuve ou d'une épreuve de substitution, ou bien être dispensés d'une épreuve ou d'une partie d'épreuve, sur accord du responsable de parcours ou de mention. (cf. circulaire n°2011-220 du 27 décembre 2011).

Article 16 : Discipline générale

Le respect et l'assiduité s'imposent. Les manquements graves pourront être sanctionnés.

Fraude aux examens et à l'inscription :

La sanction de la fraude relève d'une procédure disciplinaire mise en œuvre par la Présidente de l'université.

Au terme d'une procédure d'instruction, la formation de jugement de la section disciplinaire se prononce sur la sanction.

Article 17 : Dispositions spécifiques à la formation

- Accord de coopération pédagogique avec le lycée Champollion
- Convention de collaboration entre l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble (Grenoble Ecole de Management) et l'Université Grenoble Alpes – UFR Arts et Sciences Humaines

Article 18 : Mesures transitoires, le cas échéant

Pour 2017/2018

Pour toutes les UE précédemment acquises les ECTS correspondants seront intégrés dans la nouvelle maquette.

Année de la Formation/Domaine/Mention : L1 SHS PHILOSOPHIE PARCOURS SCIENCES SOCIALES					Code Diplôme : IILPH1					Date approbation CFVU : 15/06/2017									
Parcours-type :					Code VDI : 106					N° de version dans l'accréditation : 3									
Parcours pédagogique (le cas échéant) :					Code Etape : IIL1PN					Formation Initiale									
Responsable de la Formation : MARLENE JOUAN					Code VET : 161					Présentiel									
Responsable de l'Année :																			
Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES				
					1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP	
					Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 1																			
UE1 PHILOSOPHIE CM		O	6	3															
Philosophie politique CM							ECRIT	4H	100%				ECRIT	4H	100%			24	
Philosophie générale A CM							ECRIT	4H	100%				ECRIT	4H	100%			24	
UE2 PHILOSOPHIE TD		O	6	3															
Philosophie politique TD						ECrit et/ou Oral	100%			NON		ECrit et/ou Oral	100%					24	
Philosophie générale A TD						ECrit et/ou Oral	100%			NON		ECrit et/ou Oral	100%					24	
UE3 SCIENCES SOCIALES		O	6	3															
Histoire							*					*						24	
Géographie sociale							*					*						24	
UE4 METHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE		O	4	2															
Méthodologie							PRESENCE		100%			ORAL		100%				24	
UES CULTURE GENERALE SCIENCES HUMAINES		O	3	1															
Liste		X					*					*						24	
UE6 OPTION D'OUVERTURE		O	5	2															
Option 1		X					*					*						24	
Option 2		X					*					*						24	
Total ECTS / Semestre			30	Total Nbre d'heures										96,00	144,00				

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur

Intitulé de l'UE (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)		Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES										NOMBRE D'HEURES			
						1ère session					Session de rattrapage					CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Si écrit, durée	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 2																			
UE7 PHILOSOPHIE CM		O		6	3														
Histoire de la philosophie								ECRIT	4H	100%			ECRIT	4H	100%	24			
Philosophie générale B								ECRIT	4H	100%			ECRIT	4H	100%	24			
UE8 PHILOSOPHIE TD		O		6	3														
Histoire de la philosophie								Ecrit et/ou Oral	100%		NON		Ecrit et/ou Oral	100%		24			
Philosophie générale B								Ecrit et/ou Oral	100%		NON		Ecrit et/ou Oral	100%		24			
UE 9 PROFOR		O		3	2			*					*			24			
UE 10 CULTURE LITTERAIRE ET HUMANITES		O		6	3														
Les genres littéraires								*					*			24			
Langue et/ou culture antique																24			
UE 11 TEXTE ET LANGUE		O		6	3			*					*						
Lecture littéraire																24			
Approche linguistique des textes																24			
UE 12 LANGUE VIVANTE		O		3	2			*					*			24			
				Total ECTS / Semestre	30											Total Nbre d'heures	48,00	192,00	

Commentaires :

* : en fonction du département organisateur

Service com ARSH

ARSH

ARts et Sciences
Humaines

CONTACTS

PHILOSOPHIE

Accueil / Scolarité : *RDC ARSH1*

Pôle Scolarité L1

Dominique NUCCIO 04 76 82 73 51

Sylvaine MARIS-MURY 04 76 82 73 59

Pôle Scolarité L2-L3

Nathalie LIAUD 04 76 82 73 53

Chloé POUZERATTE 04 76 82 73 58

Mobilité internationale *et* accueil ARSH :

Coraline MORA 04 76 82 73 50

Responsable de scolarité et coordinatrice pôles licences :

Isabelle DELHÔTEL 04 76 82 73 58

Communication, site web :

Mélissa PELISSON 04 76 82 56 46

Sécurité / matériel / logistique :

Jean-Benoît TURC 04 76 82 73 88

Aide à la réussite : bureau B5 - 1er étage ARSH2 (à côté de la salle TD10)

Admissions, stages, orientation, tutorat, conseils pour les études, la vie étudiante...

Bernadette CHAOUITE 04 76 82 55 63

Centre de ressources - bibliothèque : 2ème étage ARSH1

Accueil 04 76 82 73 55

Responsable **Agnès SOUCHON**